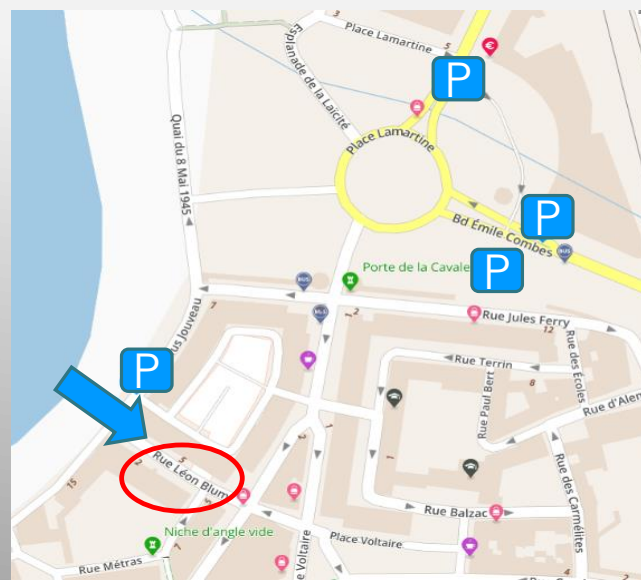


Les établissements du réseau Camargue dans le secteur du CIO d'Arles



Service public
gratuit pour tous

Une équipe de **PSY**chologues
De l'**E**ducation **N**ationale

« **E**ducation **D**éveloppement et
Conseil en **O**rientation scolaire
et professionnelle »

Pour vous aider à construire
votre projet d'orientation

Accueillir – Ecouter – Conseiller
Informier - Accompagner



2, rue Léon Blum – 13200 ARLES
04 90 96 13 62

Votre rendez-vous :

Lycée polyvalent et lycées professionnels	
Lycée Polyvalent MONTMAJOUR - Arles	04.90.96.80.50
Lycée Professionnel Agricole Les Alpilles - St Rémy de Provence	04.90.92.03.20
Lycée Professionnel PRIVAT - Arles	04.90.49.60.44

Les lycées	
Lycée DAUDET - Tarascon	04.90.91.18.23
Lycée D'ORMESSON - Chateaufrenard	04.90.20.59.50
Lycée PASQUET - Arles	04.90.18.35.15

Le CIO est ouvert
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
sauf mardi ouverture au public à 13h30.

Pendant les vacances scolaires :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Pour nous contacter :

Tel : 04 90 96 13 62

Mail : ce.cio.arles@ac-aix-marseille.fr

Site internet : www.cio-arles.ac-aix-marseille.fr

Les collèges	
Collège AMPERE - Arles	04.90.49.59.49
Collège CASSIN - Tarascon	04.90.91.09.64
Collège RIEU - St Martin de Crau	04.90.47.02.22
Collège GLANUM - St Rémy de Provence	04.90.92.03.85
Collège MISTRAL - Arles	04.90.93.42.19
Collège MOREL - Arles	04.90.96.47.48
Collège ROBESPIERRE - Arles	04.42.11.71.20
Collège VEIL - Chateaufrenard	04.90.94.07.59
Collège VAN GOGH - Arles	04.90.93.55.55



Vous vous posez des questions ...

Je suis parent...

« Mon enfant sait ce qu'il veut faire plus tard, je m'interroge sur les démarches... »
« Il a plein d'idées, comment l'aider à choisir ? »
Il n'est pas motivé, il a des difficultés scolaires, comment l'aider à s'adapter ?
Comment lui éviter de décrocher ... »
« Quelles sont les solutions les plus adaptées aux besoins de mon enfant ? »
« Il n'a pas de projet, qui peut le conseiller et où? »



Je suis collégien, lycéen ou étudiant...

« Je sais quel métier je voudrais faire... mais comment y arriver ? »
« Je me pose des questions sur les études :
A quoi sert Parcoursup ?
Qu'est-ce qu'un BTS, un BUT ? Un BAC PRO ?
Qu'est-ce qui est le mieux pour moi ? »
« J'en ai marre de l'école, je n'arrive plus à y aller... »
« J'ai envie de changer de formation ... »

... les Psychologues de l'Education Nationale sont là pour vous accompagner !

Depuis la rentrée 2017, les psychologues scolaires et les conseillers d'orientation psychologues sont réunis dans le corps unique des **Psychologues de l'Education Nationale**, tout en gardant leur spécialité sur le 1^{er} ou 2nd degré.

Dans le 2nd degré, les Psychologues de l'Education Nationale sont spécialisés en « **E**ducation, **D**éveloppement et **C**onseil en **O**rientation scolaire et professionnelle ».

On les appelle les **PsyEN-EDO**.

Le rôle des PsyEN-EDO :

Favoriser la réussite

et l'investissement scolaire de tous les élèves.

Accompagner les élèves

rencontrant des difficultés, en situation de handicap ou en risque de rupture scolaire.
En fonction de la situation, les **PsyEN-EDO** réalisent des bilans psychologiques avec l'accord des familles.

Aider chacun

à définir son projet d'avenir à partir de ses centres d'intérêts, compétences et situation personnelle, avec l'appui éventuel de questionnaires d'intérêts.



Où rencontrer les **PsyEN-EDO**?

Ils reçoivent le public (scolaire ou non scolaire) en entretien individuel dans le respect de la confidentialité :

1 – Au Centre d'Information et d'Orientation

Le CIO est un lieu d'accueil, d'information et de conseil ouvert à tout public, avec ou sans rendez-vous.

Le CIO est également un lieu de ressource en libre accès avec une documentation actualisée sur les études, sur l'offre de formation, sur les qualifications et les professions.



2 – Dans les établissements scolaires

Des permanences sont assurées dans les collèges et lycées publics.
Les élèves et les familles sont reçus sur rendez-vous.
Renseignez-vous directement auprès des établissements.

Les **PsyEN-EDO** peuvent intervenir en classe pour des actions collectives.
Ils travaillent en concertation avec les enseignants et les équipes éducatives.